

Pourquoi un plan vélo ?

Le Plan Vélo a été adopté lors du dernier Conseil municipal. Son plan d'actions 2021-2026 s'articule autour de 52 aménagements cyclables prioritaires et 20 actions.


La Ville est active depuis plusieurs années pour la promotion du vélo, en particulier dans le cadre de son Agenda des solutions durables. Le Plan Vélo répond à un enjeu majeur du 21ème siècle : repenser les modes de déplacements pour lutter contre la pollution et le réchauffement climatique mais aussi influencer positivement sur la santé et le bien-être.

En donnant toute sa place au vélo sur les espaces publics, la Ville espère inciter les Pessacais à faire évoluer leur mode de déplacement en privilégiant les mobilités douces. Pour cela, la Ville souhaite mettre en place un réseau cyclable fluide, lisible et sécurisé, afin d'attirer un maximum d'usagers, des plus jeunes aux seniors, pour tout type de déplacements : domicile-travail, école, activités, courses...

Une volonté d'exemplarité municipale

La Ville mène des actions depuis plusieurs années pour encourager la mobilité vélo de ses agents municipaux, aujourd'hui avec la mise en œuvre du Plan Vélo, elle souhaite aller encore plus loin. Les actions seront développées et renforcées avec le forfait mobilité en place à Pessac depuis 2018, bien avant l'obligation légale. La faisabilité d'attribution de vélo pour des déplacements domicile-travail est à l'étude, ainsi que le renouvellement et la création d'une flotte de vélo spécifique pour des actions municipales, comme les vélos cargos.

Une méthode de travail s'appuyant sur une expertise citoyenne

Pour mieux comprendre les attentes de chacun et définir les actions à mener en priorité, la Ville a initié une démarche innovante en associant les usagers et non-usagers des mobilités douces. L'élaboration du Plan Vélo s'est donc appuyée sur un diagnostic participatif enrichi à la fois de l'exploitation d'un questionnaire lancé en novembre 2020 auquel 782 Pessacais ont répondu, des contributions des syndicats de quartiers et des associations partenaires, de l'analyse technique des services de la Ville, et des études menées par Bordeaux Métropole et de l'Agence d'urbanisme ([A'Urba](#) ). Sur la base de toutes ces réponses, une cartographie des contraintes identifiées par les usagers a été dessinée, servant de base au diagnostic pour construire le Plan Vélo.

≡ DÉCOUVRIR LE PLAN VÉLO DE PESSAC



Plan vélo de Pessac

PDF - 16,2 Mo



Sur la base d'une « expertise citoyenne », le Plan Vélo a été défini autour de 3 volets : aménagements, services et sensibilisation. Il s'articule autour de 20 actions et 52 aménagements cyclables prioritaires, soit 26,5 km de voies cyclables aménagées. Découvrez le Plan Vélo !



Plan vélo de Pessac - Réunion publique du 5 mai 2022

PDF - 7,1 Mo



Où en est-on après 8 mois ? Un point de situation, au 5 mai 2022, du plan vélo de la Ville de Pessac



☰ CONTACT

**Transition
écologique et
bâtiments**

📞 05 57 93 65 59

@ Courriel

Ville de
PESSAC

**HÔTEL DE VILLE DE
PESSAC**

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

📞 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS